

MENSUEL N° 346 FÉVRIER 2010

LA VOIX

**Autigny la Tour - Autreville - Clérey la Côte - Coussey - Domremy - Greux - Harmonville
Jubainville - Martigny les Gbx - Maxey sur Meuse - Midrevaux
Moncel sur Vair - Punerot - Ruppes - Sionne - Soulosse - Tranqueville/Graux**



A U T R E V I L L E

CPPAP/0511G88061—Rédaction-Administration Michel LAMBERT Presbytère 88630 DOMREMY
☎ 03 29.06.91.80-Abonnement un an: 12 €-CCP : Paroisse de Domremy-Nancy 814.87A
Site internet : www.domremy.org

Le carême.

"Ton Père voit ce que tu fais en secret!" (Mat. 6,4.6 et 18).

Le 17 février est le mercredi des cendres. Ce jour-là commence le carême, le chemin vers Pâques.

Partage, prière, jeûne sont les trois points que propose l'évangile de la messe des cendres en St Matthieu 6,1-6 et 16-18.

Partage, prière, jeûne font appel au meilleur de nous-mêmes et nous sont proposés comme chemins de bonheur.

- Partager: nul ne peut rester indifférent quand un enfant, une femme, un homme sont dans la misère. Partager c'est affirmer notre commune origine, notre fraternité vitale. Et Jésus dit : "Quand tu fais l'aumône", ne te fais pas remarquer. "Ton Père voit ce que tu fais en secret".
- Prier: N'est-ce pas reconnaître que Dieu nous regarde comme partenaires, susceptibles d'entrer en relation avec lui ? Malgré nos faiblesses, nos erreurs, il nous prend au sérieux. Prier peut se vivre dans le secret du cœur, sans manifestation extérieure : "Ton Père voit ce que tu fais en secret".
- Jeûner: Il est des esclavages, celui de l'alcool par exemple, dont on ne sort qu'en renonçant définitivement et de façon absolue, au produit qui a fait de nous des esclaves. Ne plus consommer ce produit, c'est le départ d'une vie nouvelle, souvent plus humaine et plus belle!

Pourquoi ne pas regarder le jeûne ou de nourriture, ou de télévision, ou d'Internet ou de toute autre activité qui nous asservit comme un chemin possible de bonheur à notre portée ? "Quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage; ainsi, ton jeûne ne sera pas connu des hommes, mais seulement de ton Père qui est présent dans le secret; ton Père voit ce que tu fais en secret". (Mt. 6, 18).

Partage, prière, jeûne trois propositions de carême qui sont trois chemins de bonheur !

M. Lambert.

Fiches de carême proposées par le service de formation du diocèse.

Le titre en sera : **Le salut, c'est Lui.**

À l'aide de la deuxième lecture et de l'évangile de chaque dimanche de carême, nous pourrons renouveler notre attachement à la personne de Jésus-Christ.

- 1. Jésus, Parole fiable.
- 2. Jésus, visage qui transforme.
- 3. Jésus, anti-fatalité.
- 4. Jésus, notre chance.
- 5. Jésus, celui qui fait gagner.

Les fiches seront disponibles à partir du 31 janvier. Merci de se signaler pour pouvoir en disposer.

AUTREVILLE

Commune située au Nord-Ouest du département des Vosges, Autreville compte aujourd'hui 160 habitants. Bâtie sur un plateau calcaire à 310 m d'altitude, son territoire de 1 088 ha est traversé par le ruisseau « L'Aroffe ».



Le village se trouvait autrefois sur la Voie Romaine parallèle à la rue principale. Les invasions répétées au cours des siècles sont à l'origine de sa situation actuelle. On trouve de nombreux vestiges romains à proximité de la Voie Romaine.

Autreville possède un magnifique clocher roman avec une abside circulaire datant du XII^{ème} siècle. Ce clocher tenait lieu et servait à la défense du village.

En 1349, Thomas de Bourlémont fait construire, à ses frais, un hôpital au lieu-dit « Les Caves de Barizey ». Les voyageurs y trouvaient abri et protection.

En 1587, l'église et la plus grande partie du village furent brûlées lors d'une invasion de Protestants venant d'Allemagne pour aider le futur Henri IV. Rebâtie par les paroissiens, l'église fut consacrée en 1594 par Mgr de la Vallée, évêque de Toul. L'incendie qui détruisit l'église d'Autreville dans la seconde moitié du XVI^e siècle remonte aux guerres de religion. Il fut probablement allumé par les protestants d'Allemagne, allant au secours de leurs coreligionnaires de France. On sait qu'ils exercèrent dans notre pays, dans les environs d'Autreville en particulier, d'horribles ravages. Ainsi, en 1567, 16.000 protestants sous la conduite de Jean Casimir, prince allemand, allant de Vicherey à Toul, incendièrent Tranqueville, saccagèrent les villages qu'ils rencontrèrent sur leur passage et y surprirent quelques châteaux forts. Nous savons qu'en

1587, une armée de 25 à 30.000 hommes provoquèrent la ruine du château de Traprey, dans le vallon de Mérimy-Saulxures les Vannes; celle du château fort des Trois Barisey, entourant l'église de Barisey au Plain, reconstruite en 1583; celle de l'hôpital fondé en 1379 par l'Evêque de Toul Thomas de Bourlémont, sur la hauteur, près de la forêt de Fierbois et de la voie romaine sur le territoire d'Autreville et enfin celle du village de Barisey la Planche qui ne fut jamais reconstruit.

Consécration de l'église reconstruite: "L'an du Seigneur mil cinq cent quatre vingt quatorze, le premier mai, moi Christophe de la Vallée, évêque de Toul, prince du Saint Empire, ai consacré cette église et cet autel en l'honneur de Saint Brice et y ai enfermé des reliques de Saint Léger, évêque et martyr, et d'un autre saint.

A chacun des fidèles chrétiens qui visiteront cette église, il est accordé un an et un jour, et, à l'anniversaire de la consécration, quarante jours d'indulgence dans la forme accoutumée de l'Eglise". Christophe de la Vallée

« L'Adoration des Mages », un retable du XVIIème siècle est classé monument historique. Saint Brice est le patron de la paroisse. Les registres paroissiaux commencent en 1668 et portent des noms de famille encore connus actuellement.

Après la guerre de 30 Ans, la plupart des maisons du village sont reconstruites. Deux écoles existent à cette époque, une pour chaque sexe. Le village comptait une trentaine de laboureurs, ils faisaient également du « roulage » transportant toutes sortes de marchandises.

Au XIXème siècle, le village comptera jusqu'à 14 auberges qui accueillent les artisans, les rouliers et les clients des 4 foires annuelles et du marché hebdomadaire. En 1863, la municipalité fait construire la fontaine surmontée d'une statue de Jeanne d'Arc ainsi qu'une nouvelle école pour les 70 élèves du village.

Après la seconde guerre mondiale, le remembrement et l'eau potable arrivent rapidement pour le plus grand bien de tous. La mécanisation de l'agriculture fait diminuer le nombre d'exploitations agricoles et de fait la population du village.

Aujourd'hui, Autreville fait partie de la Communauté de Communes des Côtes et de la Ruppe. Les enfants du primaire sont scolarisés à Martigny les Gerbonvaux et ceux du collège à Colombey les Belles.

LA VIE DANS NOS VILLAGES

MIDREVAUX

Le 12 décembre 2009 Melle Karine MAURY a uni sa destinée à celle de Mr Etienne EHRHARDT. La cérémonie a eu lieu au Couvent de Bischenberg (Alsace).

Melle Maury est la fille de Mr et Mme Maury de Midrevaux. Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur et nos félicitations aux parents.

Karine était l'une des petites-filles de Mme Jeanne VEBERT

Le 22 décembre Mme Jeanne Vebert décédait, une grande assemblée l'a accompagnée lors de ses obsèques le 24 décembre. Nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

Nous pensons à tous les malades et les isolés, que nos prières les accompagnent.

SOULOSSE SOUS SAINT ELOPHE

A Moscou, le 6 novembre 2009, est née Emilie au foyer d'Elena et Christophe GERARD. Emilie fait la joie de ses parents, de sa grande sœur Margaux et de ses grands-parents Georget-

te et Claude GERARD domiciliés à Fruze qui ont dû réaliser un long déplacement pour faire connaissance d'Emilie, mais la récompense était au bout du chemin. Tous nos vœux de bonne santé et de bonheur à Emilie.

Le 23 novembre, à Nancy, c'est Marco qui pointait le bout de son nez au foyer de Karine et Julien VISE. Marco fait la joie de ses parents, sans oublier Elisabeth et Francis VISE, domiciliés à Soulosse, grands-parents pour la première fois. Tous nos vœux à Marco et félicitations aux grands-parents.

Le 31 décembre, alors que beaucoup d'entre-nous se réunissaient pour fêter la nouvelle année, Sylvie BORDET, hospitalisée à la Salpêtrière à Paris, nous quittait à l'âge de 38 ans. Une grande peine pour Francis, son époux, pour Clément et Mathilde, ses enfants, pour sa famille et pour ses amis. Ses obsèques célébrées à Liffol-le-Petit ont rassemblé une assistance nombreuse. Nous pensons très fort à Francis et à ses enfants et nous prenons part à leur grande peine.

Qu'en est-il du catéchisme ?

Une trentaine d'enfants se réunissent régulièrement tous les quinze jours, un mercredi, à la salle Saint Michel de la Basilique. Chaque rencontre regroupe les enfants de CE2 et de CM1, CM2 et dure deux heures de 9h30 à 11h30 durant lesquelles ils s'adonnent à plusieurs activités : le chant, l'expérience personnelle, la Parole de Dieu, la vie des témoins de l'Église, célébration sans oublier la récréation où ils se détendent par le jeu à l'extérieur (si le temps le permet). Depuis le début de l'année, nous avons approfondi les thèmes suivants : Abraham, le croyant ; Devenir disciple de Jésus ; Et si on découvrait la tendresse de Dieu ; Noël, un sauveur nous est né pour les CM1 et CM2 ; Jé-

sus, Bonne Nouvelle ; Jésus l'accueil des enfants ; Jésus, nouveau né ; Jésus, sa famille pour les CE2.

Les enfants sont assidus, et participent volontiers. Les mamans (ou d'autres membres de la famille) peuvent et sont invitées à accompagner leurs enfants dans cette démarche qui se veut intergénérationnelle car la catéchèse est l'affaire de tous et de chacun de nous : n'ayons pas peur, soyons des témoins convaincus du Christ pour que notre Église rayonne et soit visible, pour que notre paroisse vive.

Voici le programme établi pour le prochain trimestre, les éventuels enfants ou personnes qui souhaiteraient se joindre à nous le peuvent encore, ce ne sera jamais trop tard...

PROGRAMME DU 06/01 AU 28/04/2010

***6 Janvier :**Et si on découvrait la tendresse de Dieu p. 93
..... Jésus et sa famille p. 42 (CE2)

***20 Janvier :**.....En marche avec un pain qui rassemble p. 65

***3 Février :**Jésus, un nouveau regard p. 54 (CE2)

***17 Février :**Le pardon : et si on aimait toujours plus p. 99

Vacances scolaires du 14 au 28 février 2010

***3 Mars :** En marche avec le Ressuscité p. 51

.....Jésus, vivant aujourd'hui p. 66 (CE2)

-17 Mars

-31 Mars : Mercredi saint : Explication semaine sainte.

-2 Avril : 17h30 : Chemin de Croix

***7 Avril :**Savoir lire les signes p. 105

Jésus, une histoire d'amour p. 78 (CE2)

Vacances scolaires du 11 au 25 avril 2010

***28 Avril :** En marche au souffle de l'Esprit p. 79

Les réunions ont lieu de 9h30 à 11h30 à la salle St Michel de la Basilique. (* : Début d'un thème)

Les Communautés de Communes

Note : Les communes de la paroisse Sainte Jeanne d'Arc-Saint Elophe s'inscrivent dans trois communautés de communes. Ces modifications territoriales vont marquer profondément la vie de nos campagnes.

Une Communauté de Communes exerce en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par :

- Loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République
- Modifiée par : loi du 12 juillet 1999
loi du 27 juillet 2002
- Les dispositions correspondantes sont reportées dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) article L52-114

«La Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale - EPCI - regroupant plusieurs communes. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

Contrairement aux communautés d'agglomérations et/ou urbaines, les Communautés de Communes ne sont pas soumises à un seuil minimum de population.

La seule contrainte est la continuité géographique.

La Communauté de Communes exerce obligatoirement les compétences suivantes :

- Actions de développement économique menées sur l'ensemble de la communauté.

- Aménagement de l'espace

Elle doit exercer des compétences dans au moins un des six groupes suivants :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et cadre de vie
- Création, aménagement de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Activité sociale d'intérêt communautaire
- Tout ou partie de l'assainissement

En 2009, la France compte 2406 Communautés de Communes qui regroupent 27,5 millions d'habitants.

Les moyens financiers des Communautés de Communes, pour les Communautés de Communes à fiscalité propre sont :

- Les impôts locaux basés sur les quatre taxes -Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier bâti, Taxe Foncier non bâti, Taxe Professionnelle.
- DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'État au prorata du volume d'imposition des quatre taxes.

La Communauté de Communes du Pays des Côtes et de la Ruppe, outre les compétences obligatoires exerce les compétences suivantes :

- Protection et mise en valeur de l'environnement par la gestion des déchets ménagers.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipement sportifs et d'enseignement préélémentaire et élémentaire.
- Assainissement en totalité.

La Communauté de Communes du Pays des Côtes et de la Ruppe a, pour principale réalisation, la construction de l'école des Qua-

tre Vents de Martigny-les-Gerbonvaux.

Cette réalisation a permis le maintien et même la hausse des habitants de la Communauté en donnant à de jeunes ménages la possibilité d'habiter notre territoire et de modifier ainsi la tendance à la désertification rurale de nos campagnes.

Jean-Marie Bigeon, Maire d'Autreville,
Président de la Communauté de Communes,
du Pays des Côtes et de la Ruppe.

La communauté de communes du pays de Neufchâteau (CCPN)

Les communes de Greux, Maxey sur Meuse et Moncel sur Vair font partie de la communauté de communes du Pays de Neufchâteau qui compte 13 communes pour environ 13000 habitants .

Nos communes ont choisi d'adhérer à cette structure car son périmètre correspond au bassin de vie et de travail de ses habitants. La coopération et l'interdépendance entre le bourg centre et les « petites » communes avoisinantes sont importantes.

Avantages :

La taille pertinente de la communauté ainsi que ses moyens administratifs humains offrent aux communes une aide technique dans le montage et la réalisation de nombreux dossiers ayant un intérêt intercommunal .

Les contacts fréquents entre les élus permettent une meilleure connaissance entre les élus et le développement d'une solidarité.

Compétences :

les compétences principales sont:

- Le développement économique : les créations d'emplois sur les zones d'activités commerciales (Champ le Roi) ou économiques (Sorépla à Neufchâteau, Delaroux à Liffol...) bénéficient à tous les habitants de notre secteur. Une aide au commerce et aux entreprises existantes est également ap-

portée .

- Services à la population : la communauté intervient dans divers domaines pour faciliter la vie : traitement des déchets (ordures ménagères et déchèterie), piscine, réseau de bibliothèques, balayage mécanique des rues, opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH) et des vergers (OPAV)
- Exemples de réalisations dans nos communes avec l'appui de la CCPN : à Greux : la salle multisports, à Maxey : la réhabilitation de la Chapelle de Beauregard, la bibliothèque, le verger conservatoire.

Question:

la réorganisation des territoires imposée par l'État à l'horizon 2014 sera un nouveau défi pour nos communes. Saurons-nous profiter de cette opportunité pour effacer des frontières artificielles et travailler ensemble dans l'intérêt de notre territoire ?

Claude Fauvet,
Maire de Maxey
et vice-président de la CC du Pays de Neufchâteau

COMMUNAUTE DES COMMUNES DU PAYS DE JEANNE

Suite de la dissolution du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Ordures Ménagères) de Neufchâteau en 1998, les communes de Autigny la Tour, Avranville, Chermisey, Coussey, Domremy la Pucelle, Frébécourt, Midrevaux, Seraumont, Sionne et Soulosse sous Saint Elophe ont décidé de se regrouper en Communauté de Communes.

Le code général des collectivités territoriales définit que deux compétences sont obligatoires, auxquelles s'ajoutent des compétences optionnelles et facultatives.

1 Aménagement de l'espace

-Lui permet d'élaborer et suivre toutes les chartes et les contrats de développement et d'aménagement avec différents par-

tenaires

- Lui permet d'élaborer, de suivre et d'animer les actions à conduire dans le cadre défini par la charte de développement et d'aménagement du territoire.

2 Développement économique

- Actions favorisant le maintien et le développement des activités économiques, ainsi que l'accueil de nouvelles activités.

- Infrastructures permettant la création, la gestion et l'équipement de nouvelles zones d'activités.

- Tourisme

- .Développer des structures d'accueil et d'hébergement touristique.

- .Créer des produits touristiques qui valorisent le patrimoine du territoire.

- Promouvoir l'offre touristique et culturelle avec l'office de tourisme de Neufchâteau.

3 Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement

- Gérer les Ordures ménagères, collecte, élimination et valorisation.

- Mise en place d'actions concernant l'environnement, comme l'OPAV, Opération Programmée d'Amélioration des Vergers.

- Participe à l'étude de protection des personnes et des biens dans le cadre des actions menées avec l'EPAMA pour les crues (Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents)

- Logement et cadre de vie.

- Mise en place d'un diagnostic de l'habitat, d'un programme d'études pour la réhabilitation du petit patrimoine et d'aménagement de bourg.

- Des actions de développement allant vers l'amélioration de l'habitat (OPAH), de création de structures intercommunales.

4 Compétences facultatives

- Enfance et jeunesse

- Concernent principalement le développement culturel, de loisirs et artistique, pour les enfants et les jeunes.

Mène des actions culturelles et artistiques avec les écoles primaires.

Une communauté de communes comme celle-ci, a permis à tous les élus de se connaître afin de travailler en commun sur des projets réalisés dans les communes.

Elle permet aussi de mutualiser les forces, les idées, les moyens techniques et financiers à l'aboutissement de chaque projet. Les différentes aides financières d'état, régionales départementales, européennes et l'impôt prélevé lui permettent d'investir et de fonctionner.

Citons les principales réalisations :

L'aide au ravalement de façade, à la plantation d'arbres fruitiers, à la rénovation de toitures,

La création du sentier de Jeanne, du sentier de la voie romaine,

La réhabilitation du café restaurant, la Table de Jehanne.

La réhabilitation de l'ancienne mairie/école de Domremy la Pucelle pour une structure d'accueil

La création de bibliothèques intercommunales.

L'édition du livre « l'almanach perpétuel ».

Le plan enfance et jeunesse permettant à nos enfants l'accès à l'éducation aux arts vivants, plastiques, à l'image, à l'histoire et au sport.

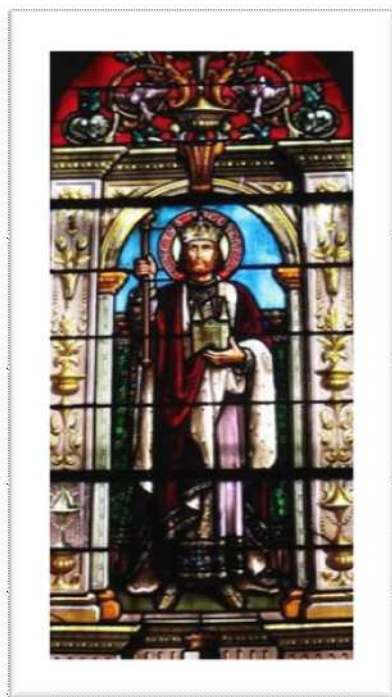
Les animations culturelles et artistiques dans le cadre de Domremy en Mai.

Le projet en cours d'un nouveau stade de foot, d'une salle multisports et d'un bâtiment relais à Coussey.

Daniel Coince, Maire de Domremy,
vice-président de la communauté de communes.

Saint SIGISBERT

Sigisbert, né en 630, est le fils aîné de Dagobert 1^{er} et de Ragen-trude qu'on croit être princesse austrasienne. Il est baptisé par Saint Amand, évêque d'Orléans.



Alors qu'il est tout juste âgé de trois ans, Sigisbert est élevé par son père sur le trône d'Austrasie, vaste contrée s'étendant de la Champagne à la Thuringe avec la vallée du Rhin comme axe central. Mais il fallait lui donner une éducation et sur les conseils de Saint Eloi et de Saint Ouen, le petit Sigisbert est confié à Saint Amand. Ainsi, Dagobert sans trop le savoir, prédestinait-il Sigisbert à la sainteté car c'est l'éducation qui a toujours fait l'homme et le saint.

Lorsque Sigisbert atteint sa « majorité », sans doute très jeune, il vient prendre possession de Metz, sa capitale. Mais son règne débute par une rude épreuve. La rébellion de la Thuringe l'oblige, alors qu'il n'a que douze ans, à guerroyer de l'autre côté du Rhin. Il fait preuve de raison et de courage et parvient à rétablir la paix, elle allait perdurer jusqu'à sa mort.

Suite à cela, Sigisbert se consacre tout entier au bien de son peuple, aux exercices de charité. Il s'efforce aussi de mettre un peu plus de moralité dans son gouvernement. Il avait hâte d'être lui-même, de suivre les aspirations de son âme contemplative. Dans les fêtes de la cour de Metz tout comme à son foyer, il faisait figure de moine. Ne suivant pas les traces de son père, il préfère consacrer ses richesses aux pauvres, aux malades et aux orphelins. Il dote aussi magnifiquement douze monastères.

De nature chétive, Sigisbert meurt à la fleur de l'âge le 1^{er} février 656 ou 658. Il est inhumé dans l'église abbatiale de Saint Martin, aux portes de Metz, commune connue aujourd'hui sous le nom de Ban-Saint-Martin. Son tombeau devient vite un centre de pèlerinage et de nombreux miracles se produisent toujours en faveur de ses amis, les affligés et les malades.

En 1063, lorsque l'autorité religieuse décide d'ouvrir sa tombe, on y découvre le corps absolument intact. On le dépose alors dans une châsse d'argent placée sur un autel. La châsse échappe au désastre quand la ville de Metz est assiégée par Charles Quint et que l'abbaye est détruite dans l'hiver 1552-1553. Elle est ramenée à Metz, dans l'église du prieuré Notre-Dame. En 1602, le duc de Lorraine Charles III fonde à Nancy un chapitre primatial avec à sa tête son propre fils, le cardinal Charles de Lorraine déjà évêque de Metz. Par piété «filiale», il offre la châsse à l'église primatiale de Nancy.

En 1793, les reliques de Saint Sigisbert sont tirées de la châsse et foulées aux pieds puis brûlées mais quelques ossements échappent à la destruction. Ils sont replacés en 1803 dans une châsse d'ébène et on la vénère aujourd'hui encore dans la première chapelle de la cathédrale de Nancy.

Aucune église de notre diocèse n'est dédiée à Saint Sigisbert mais son histoire est toutefois rattachée aux Vosges du fait de l'appartenance de notre département au diocèse de Toul jusqu'en 1777.

Saint Sigisbert est fêté le 1^{er} février.

APPEL POUR HAÏTI

« Avec les évêques de France, les associations, mouvements et services présents dans les diocèses et paroisses de l'Église en France appellent d'une seule voix à prier pour les Haïtiens. Des millions de personnes sont aujourd'hui dans la détresse ; prions pour qu'elles trouvent un réconfort matériel et moral au cœur de leur misère, une lueur d'espérance. En Haïti, des centaines de milliers de personnes sont soutenues depuis des années, à travers des programmes menés par ces organismes d'Église. Plusieurs milliers d'hommes et de femmes y sont aussi engagés au nom de leur Foi auprès des plus pauvres. La présence et l'engagement de L'Eglise en Haïti constituent un signe concret et vivant de l'action des chrétiens. D'abord au plus près des populations, toujours dans

la durée, porteur d'espérance.

Au cœur de nos communautés, ces organismes de l'Eglise en France sont ainsi les témoins de l'actualité des valeurs de l'Evangile. Associez-vous par la prière et par le don à leur mission. »

Signataires au 15 janvier 2010 conférence des Evêques de France, Secours Catholique, CCFD, Terre Solidaire, Aide à l'Eglise en Détresse, Délégation Catholique pour la Coopération, Société Saint Vincent de Paul, Œuvre d'Orient, Œuvres Pontificales Missionnaires, Scouts et Guides de France, Ordre de Malte France, Les Guides et Scouts d'Europe, Pax Christi, les Scouts Unitaires de France.

ESPERANCE ET VIE

WEEK-END « JEUNES VEUFS ET VEUVES »

Lyon -13 et 14 Mars 2010

Les jeunes veufs et veuves d'ESPERANCE ET VIE, mouvement chrétien pour les premières années du veuvage, proposent comme chaque année leur week-end national :

Les 13 et 14 mars 2010

Au

**Domaine Lyon Saint Joseph, 38 allée Jean-Paul II
69110 Sainte Foy-lès-Lyon**

Thème du Week-end :

« Homme ou femme, parent-enfant, des liens à retisser »

Avec Nadine BEAUTHEAC

Ce week-end s'adresse à des veufs et veuves de moins de 50 ans ou avec des enfants à charge. Vivant depuis peu l'épreuve du deuil, ils se retrouveront et pourront échanger dans un climat serein de partage, d'écoute et d'amitié, et seront accompagnés par des intervenants qualifiés.

Espérance et Vie, 20 rue des Tanneries 75013 Paris

Tél : 01.45.35.78.27

Mail : esperance.vie@wanadoo.fr

www.esperanceetvie.com

CALENDRIER PAROISSIAL : Février 2010

Lundi 1 : *De la férie.* **10h Crypte.**

Mardi 2 : *Présentation du Seigneur au Temple.* **7h45 Crypte. 14h Harmonville MCR** suivi de la messe. **17 Moncel** : Adoration.

Mercredi 3 : *St Blaise, évêque.* **7h45 Crypte.**

Jeudi 4 : *De la férie.* **7h45 Crypte. 17h Moncel.**

Vendredi 5 : *Ste Agathe, vierge et martyre.* **7h45 Crypte.**

Samedi 6 : *St Paul Miki, prêtre, et ses compagnons.* **18h Domremy**

Dimanche 7 : 5e du T.O. **10h30 Domremy** Jacques Dugast et famille Viardin. Parents et amis de la famille Paul Aubry. Familles Mourot-Henry. Défunts de la famille de Henry Darbaud. Jean Breton. Les Âmes du Purgatoires. Onzième anniversaire de Maximilien Adam. **11h Autigny** Deuxième anniversaire de Henry Didier. **18h Crypte** Messe avec un groupe d'Orléans

Lundi 8 : *Ste Joséphine Bakhita.* **10h Crypte.**

Mardi 9 : *De la férie.* **7h45 Crypte. 11h Sionne. 17h Moncel** : Adoration.

Mercredi 10 : *Ste Scholastique, vierge.* **7h45 Crypte.**

Jeudi 11 : *N.D. de Lourdes.* **7h45 Crypte. 17h Tranqueville.**

Vendredi 12 : *De la férie.* **7h45 Crypte. 17h Clerey.**

Samedi 13 : *De la férie ou Bse Vierge Marie.* **18h Domremy** Familles Milési-Antoine.

Dimanche 14 : 6e du T.O. **10h30 Domremy** Familles Claude -Thouvenin. M. et Mme Léon Miquel, M. et Mme Alain Pasquet. **11h Ruppes** Hulric Creusot et son grand-père, Marc Boulangé, anniversaire de Luc Viard. Vivants et défunts des familles Didier-Bejot-Bigeon. Gilbert Gaudron et défunts de sa famille.

Lundi 15 : *De la férie.* **10h Crypte.**

Mardi 16 : *Ss. Fondateurs des Servites.* **7h45 Crypte. 17h Autreville. 17h Moncel** : Adoration.

Mercredi 17 : ***Mercredi des Cendres. Jeûne et Abstinence.*** **7h45 Crypte. 11h Punerot. 14h00 : Basilique APM** Assemblée Paroissiale Mensuelle « Une heure Évangile de Luc, chapitre 4 et une heure Chemins d'Avenir ». **18h30 Domremy. 20h30 Basilique APM.**

Jeudi 18 : *Ste Bernadette Soub..* **7h45 Crypte. 14h15 Coussey MCR** suivi de la messe. **20h30 Basilique** réunion pour les relais, réunion ouverte à ceux qui le veulent salle Ste Catherine.

Vendredi 19 : *De la férie. Abstinence.* **7h45 Crypte.**

Samedi 20 : *De la férie.* **18h Domremy** Famille Girard.

Dimanche 21 : 1er de Carême 10h30 Domremy Jacques Dugast et famille Viardin. Parents et amis de la famille Paul Aubry. Familles Mourot-Duvernier. **11h Saint Elophe.**

Lundi 22 : *La chaire de St Pierre, apôtre.* **10h Crypte.**

Mardi 23 : *St Polycarpe.* **7h45 Crypte. 17h Jubainville. 20h : Crypte Prière Paroissiale.**

Mercredi 24 : *De la férie.* **7h45 Crypte.**

Jeudi 25 : *De la férie.* **7h45 Crypte.**

Vendredi 26 : *De la férie. Abstinence.* **7h45 Crypte.**

Samedi 27 : *De la férie.* **18h Domremy** Familles Milési-Antoine.

Dimanche 28 : 2e de Carême 10h30 Domremy Dix-septième anniversaire de Renée Favé et son époux Jean. **11h Punerot.**

Lundi 1er mars : **10h Crypte.**

RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL.

Derniers moments pour s'inscrire au pèlerinage

« SAINT PAUL »

Premier voyage (Turquie et Cappadoce)

Du lundi 26 avril au mardi 4 mai 2010

Prix forfaitaire individuel : 1400 euros

Organisé par le diocèse de SAINT DIE

Animation : Père Pierre CARILLON

Renseignements et inscriptions

Service Diocésain des Pèlerinages (AG 088.08.001)

Maison Diocésaine

29, rue François de Neufchâteau

Téléphone 03.29.82.26.35

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 15 MARS 2010

La pureté du jeûne

Seigneur, aide-nous à entrer
dans la pureté du Jeûne,
qui est le salut des âmes,
à te servir dans la crainte,
à verser sur nos têtes
l'huile de la bonté,
et à laver nos visages à l'eau de la chasteté.

Nous qui jeûnons dans le corps,
apprends-nous aussi à jeûner dans l'esprit,
à délier tout lien d'injustice,
à briser les violences.

Permits que nous donnions du pain
à ceux qui ont faim,
que nous ouvrons nos maisons
aux pauvres, qui n'ont pas de toit,
afin de recevoir du Christ
le grand amour.

LE JEUNE SPIRITUEL

A travers les âges, les chrétiens orthodoxes sont restés fidèles à la pratique du jeûne. Leur Grand Carême débutera le 15 février prochain. Il est vécu comme une montée spirituelle vers **la fête de Pâques qui, cette année, sera célébrée le 4 avril, à la même date que les catholiques et les protestants.** Loin d'être une pénitence dénuée de sens, le jeûne creuse en nous l'attente de l'Esprit, notre faim de la Parole. Comme souligné ici, il nous rend tout simplement plus attentifs à la souffrance d'autrui. (Extrait de la liturgie orthodoxe, ce texte a été recomposé par la rédaction sous forme de prière